

**CIRCULAIRE  
ENVOYÉE PAR  
COURRIER  
ÉLECTRONIQUE**

# LOYER – Année 2017

## DEMANDE DE REMBOURSEMENT PARTIEL

### Agents du cadre Etat soumis à séjour

Décret n° 85-1237 du 25 novembre 1985 modifiant le décret n° 67-1039 du 29 novembre 1967 portant règlement du logement et de l'ameublement des magistrats et des fonctionnaires de l'Etat en service dans les TOM

à faire parvenir **AU BUREAU DES REMUNERATIONS** par la voie hiérarchique  
Aucune lettre de rappel ne sera faite

Je soussigné (e),

NOM  Prénom

SITUATION FAMILIALE :

Célibataire  Concubinage  Union libre  Pacsé(e)  Marié(e)  Séparé(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)

ETABLISSEMENT D'AFFECTATION :

MATRICULE : /\_0/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/ NUMERO INSEE (sécurité sociale) : /\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/ THIARE (en bas à droite du bulletin de paye)

NOM, Prénom du conjoint (ou concubin, PACS) :

Profession :  Lieu d'exercice :

ADRESSE GEOGRAPHIQUE détaillée du logement dont je suis locataire (pas de B.P.) :

Nom du Propriétaire :  Montant du loyer mensuel **sans les charges** : /\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/ Fcfp

**Demande pour le logement dont je suis locataire** le bénéfice des dispositions du décret n° 85-1237 du 25 novembre 1985 portant réglementation du logement et de l'ameublement des magistrats et des fonctionnaires de l'Etat en service dans les Territoires d'Outre-Mer, dont la Nouvelle-Calédonie et déclare **avoir pris connaissance de la circulaire académique du 21/10/2016** relative à l'hébergement provisoire des nouveaux arrivants et le remboursement partiel des loyers des personnels non logés ;

A ....., le ...../2017  
(Signature)

#### Déclaration sur l'honneur

Je certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur ce document sont exacts. Je m'engage à faire connaître immédiatement, par écrit, au bureau des rémunérations, tout changement dans la situation décrite ci-dessus. **TOUTE FAUSSE DECLARATION OU OMISSION, ENTRAINANT UN PAIEMENT INDU, PEUT DONNER LIEU A DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES VOIRE DES POURSUITES JUDICIAIRES (NONOBTANT L'OBLIGATION DE REMBOURSER LE MONTANT DU TROP PERÇU).**

A ....., le ...../2017  
(Signature)

#### RAPPEL DES PIECES A JOINDRE :

- 2 BAUX ou CONTRATS DE LOCATION avec le propriétaire dont 1 original
- 4 QUITTANCES DE LOYER en original en distinguant séparément le loyer et les charges,
- 1 justificatif de tout changement (augmentation ou baisse de loyer, changement de propriétaire).